Maison de Santé Pluriprofessionnelle en Guadeloupe

Comment ça marche ?

Édito

Depuis quelques années, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont en pleine expansion en Guadeloupe. Dès leur apparition en 2015, nos confrères ont eu l'occasion de faire connaître et reconnaître le dispositif sur le territoire. Un combat qui permet aujourd'hui aux MSP de se développer dans des conditions de plus en plus optimales.

Les MSP permettent aux professionnels de santé de travailler en coordination autour d'un projet de santé dans l'intérêt du patient (ex : pathologies chroniques), ce en collaboration avec des équipes paramédicales sensibilisées.

L'URPS Médecins Libéraux de Guadeloupe souhaite valoriser et partager à tous les confrères les particularités des structures MSP, espaces de convivialité et de partage, valeurs essentielles à un exercice professionnel en cohésion.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Docteur Frédérique DULORME
Présidente de L'URPS* Médecins Libéraux de Guadeloupe

*Union Régionale des Professionnels de Santé

Sommaire

4 Une MSP, qu'est ce que c'est ?

6 Comment créer une MSP ?

8 La MSP Nord Basse-Terre

10 La MSP Souffle du Nord

12 La MSP Roches Gravées

14 Le rôle de l'Agence Régionale de Santé

16 Le rôle de l'Assurance Maladie

18 Annuaire des MSP en Guadeloupe

20 Contacts utiles

Une MSP, qu'est ce que c'est ?

Une MSP ou Maison de Santé Pluriprofessionnelle, est une structure de proximité regroupant plusieurs professionnels de santé libéraux mettant en œuvre un projet de santé commun de manière coordonnée. La MSP exerce des activités de premier recours.

Une offre de soins pluriprofessionnelle pour une prise en charge globale

En plus de consolider l'offre de soins de premier recours et de développer la formation des jeunes professionnels de santé, une MSP propose aux habitants d'un territoire une offre de soins pluriprofessionnelle, de proximité et continue. Ainsi, elle offre une prise en charge globale et de qualité.

Un projet de santé commun mis en oeuvre de manière coordonnée

Les MSP regroupent plusieurs professionnels de santé dans des locaux communs, dans la plupart des cas. Elles sont constituées d'au moins deux médecins généralistes et d'un paramédical.

Ses membres partagent un projet de santé mis en œuvre de manière coordonnée. C'est ce qui les distingue des simples cabinets de groupe.

Les avantages d'une MSP

1. Améliorer le parcours de soin en facilitant les échanges entre les professionnels de santé
2. Favoriser une organisation plus souple du travail et une mutualisation des moyens
3. Diversifier l'exercice à travers des actions de santé variées et rémunérées (prévention, éducation thérapeutique, réunions de concertation pluridisciplinaires ...)
4. Rompre l'isolement du soignant grâce à l'équipe pluriprofessionnelle et une meilleure intégration dans l'écosystème de santé local

MSP et CPTS ? Quelles différences ?

Une MSP est un regroupement de professionnels de santé qui assurent des activités de soins ambulatoires, s'organisant autour d'une patientèle tandis qu'une CPTS ou Communauté Professionnelle Territoriale de Santé a pour but de coordonner sur un territoire les actions des professionnels de santé et des structures de soins (sanitaire, médico-social ...).

Comment créer une MSP ?

Pour créer une MSP, il est nécessaire de composer une équipe constituée de professionnels libéraux assurant des activités de soins de premier recours.

L'équipe

Il faut que l'équipe soit composée d'au moins 2 médecins généralistes et d'au moins 1 professionnel paramédical. Les acteurs à l'origine du projet peuvent être isolés ou déjà regroupés, une MSP pouvant associer des professionnels exerçant au sein d'un local commun ou dans des lieux différents mais sur un territoire géographique de proximité.

Le projet de santé

Seules les structures pluriprofessionnelles ayant élaboré un projet de santé validé par l'ARS peuvent se prévaloir de la dénomination MSP. Le projet de santé concerne plus précisement :

- Les pathologies ou problématiques populationnelles du territoire concerné, sur lesquels porteront en priorité les actions du projet de santé
- L'organisation de la prise en charge des patients (accès et continuité des soins, coopérations nouées avec l'offre environnante, qualité de la prise en charge, services aux patients ...)
- L'organisation des professionnels au sein de la structure (coordination, organisation de la pluriprofessionnalité, développement professionnel continu, accueil d'étudiants, mise en œuvre d'actions innovantes type télémédecine ou protocole de coopération ...)

La labellisation

La labellisation d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle est délivrée par l'ARS sous réserve du respect du cahier des charges régional. Ces projets sont accompagnés par l'ARS dès les prémices du projet dont le portage est assuré par l'équipe de professionnels de santé.

La structure juridique

Les professionnels doivent créer une SISA ou Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires. Seul ce statut permet à la MSP de percevoir des rémunérations de l'Assurance Maladie.

Qui peut créer une SISA ?

Seuls les professionnels médicaux, auxiliaires médicaux et pharmaciens peuvent créer une SISA. Elle doit comporter au moins deux médecins et un auxiliaire médical.

Quand constituer une SISA ?

Il est conseillé de choisir ce statut dès la création de la MSP. En effet, il est beaucoup plus simple de créer une SISA dès le départ que de transformer une société existante en SISA (à moins qu'il ne s'agisse d'une SCM (Société Civile de Moyens) auquel cas, la simple modification des statuts suffit).

La MSP Nord Basse-Terre

Entretien avec **Docteur Walé KANGAMBEGA,**
Fondadrice de la MSP Nord Basse-Terre
et **Serge-Cédric CHÂTEAU-DEGAT**,
Coordinateur de la MSP Nord Basse-Terre.

Pouvez-vous présenter la MSP Nord Basse-Terre ?

La Maison de Santé Nord Basse-Terre est la première MSP créée en Guadeloupe en 2015, dans la ville du Lamentin. Elle est composée d'une vingtaine de professionnels de santé (médecin généraliste, pédiatre, gynécologue, cardiologue, psychologue, ostéopathe, sage-femme, infirmier, podologue, kinésithérapeute ...).

Notre équipe se compose aussi d'un coordinateur et de deux secrétaires. Nous louons nos espaces dans une résidence, que nous avons aménagés selon nos besoins.

Nous bénéficions du label « Maison de Sport Santé » grâce à un enseignant d'activité physique adaptée intégré à l'équipe.

Pourquoi avez-vous créé cette MSP ?

Travailler en pluriprofessionnalité est capital en soins primaires. Les patients bénéficient d'une prise en charge optimale par leurs médecins et les équipes paramédicales. Les professionnels de santé ont l'occasion de travailler comme en équipe hospitalière, en échangeant davantage pour améliorer les pratiques.

Notre objectif était de proposer des soins primaires de proximité, mais aussi de former l'ensemble de l'équipe à l'éducation thérapeutique.

Comment fonctionne la MSP aujourd'hui ? Avez-vous rencontré des difficultés ?

Nous avons aujourd'hui une diversité intéressante qui semble satisfaire les patients.

Une MSP est une véritable organisation puisque nous avons des charges communes à honorer (personnel, loyer, électricité ...). En effet, à la fin du mois, chaque professionnel de santé reçoit sa facture. Nous devons nous organiser au niveau administratif, financier et RH pour coordonner le fonctionnement, même si cela n'est pas notre coeur de métier.

Nous nous réunissons régulièrement pour organiser le travail pluriprofessionnel et les différentes actions de santé publique. Au-delà, nous répondons régulièrement ensemble à des appels à projets.

« Travailler en pluriprofessionnalité est capital en soins primaires »

La MSP Souffle du Nord

Entretien avec **Docteur Maureen GALOU,**
Co-gérante de la MSP Souffle du Nord.

Pouvez-vous présenter la MSP Souffle du Nord ?

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle Souffle du Nord se compose d'une dizaine de professions médicales et paramédicales (angiologue, endocrinologue, sage-femme, kinésithérapeute, infirmière, orthophoniste, podologue, ostéopathe, psychologue ...).

L'idée est née avec mon associée, Docteur Christina CARVIGAN qui est originaire de Port-Louis, où les habitants rencontraient des difficultés d'accès aux soins.

« Grâce aux MSP qui ont vu le jour en Guadeloupe, les portes sont désormais ouvertes ! »

Nous avons souhaité répondre à cette problématique en diversifiant et en rendant accessible l'offre de soins. Dans le Nord Grande-Terre, la population est âgée et peu véhiculée. Nous avons préféré venir à elle au lieu de lui imposer de nombreux déplacements.

Comment s'est déroulé le parcours de création de la MSP ?

N'ayant pas de formation en management, nous avons dû nous adapter dans cette expérience nouvelle. À l'époque, il n'existait qu'une seule MSP en Guadeloupe. Les banques et autres acteurs économiques ne connaissaient pas le concept pour nous proposer un accompagnement adéquat.

Ensuite, nous avons pris contact avec l'ARS Guadeloupe qui nous a accompagné jusqu'au lancement en 2018. Cela a duré presque 3 ans.

Pourquoi avoir choisi le « modèle MSP » ? Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous souhaitions rompre l'isolement. Le modèle MSP semblait le mieux adapté pour les professionnels et les patients qui bénéficient d'un lieu de référence pour leurs soins. Le nombre de professionnels de santé sur place s'étoffe de jour en jour et nous sommes satisfaits des services proposés aux patients, dans un cadre de forte synergie.

Le parcours de création d'une MSP est long, mais aujourd'hui, grâce à la dizaine de MSP qui ont vu le jour en Guadeloupe, les portes sont ouvertes ! D'un point de vue humain et opérationnel, la MSP est selon moi, un concept idéal !

La MSP Roches Gravées

Entretien avec **Docteur Mathilde CAIRO,**
Médecin Généraliste à la MSP Roches Gravées.

Pouvez-vous présenter la MSP Roches Gravées ?

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle Roches Gravées a été créée en 2016 dans la ville de Trois-Rivières. Nos locaux ont une histoire, puisqu'avant même de constituer la MSP, des médecins exerçaient déjà sur place en collaboration. Notre avons racheté les locaux pour installer la MSP Roches Gravées qui se compose aujourd'hui des professions suivantes : médecin généraliste, masseur-kinésithérapeute, infirmier, chirurgien-dentiste, ostéopathe, podologue, sage-femme et psychologue.

Comment fonctionne la MSP aujourd'hui ?

C'est une véritable opportunité pour les patients qui bénéficient de nos compétences dans un lieu de proximité. Nous travaillons ensemble et avons des ambitions communes. Il y a une vraie cohésion dans l'équipe, avec qui nous communiquons avec beaucoup de facilité. Ce qui améliore la coordination générale de la structure.

Nous nous recommandons mutuellement, mais finalement, les patients nous recommandent eux même au sein de la structure, voire ailleurs. Nous sommes donc heureux qu'ils participent à cette synergie et qu'ils en comprennent les enjeux.

Quelles sont les particularités de la MSP Roches Gravées ?

Nous organisons régulièrement des programmes et évènements pour l'amélioration de la santé publique. Dernièrement, nous avons organisé des échanges sur l'obésité avec l'intervention d'un éducateur d'activité physique adapté, d'une diététicienne et d'une psychologue. Cette action a été réalisée grâce à une subvention de l'ARS Guadeloupe. Habituellement, ces parcours ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale. Nous pouvons ainsi aller plus loin pour la prise en charge des patients. Plus qu'une offre de soins, la MSP est aussi un lieu de partage et de sensibilisation.

« Plus qu'on offre de soins, la MSP est aussi un lieu de partage et de sensibilisation. »

Le rôle de l'ARS Guadeloupe

L'Agence Régionale de Santé accompagne les porteurs de projet tout au long du processus de création des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, aussi bien pour les aider à structurer la nouvelle organisation qu'à travers des financements.

L'accompagnement

L'accompagnement de l'ARS Guadeloupe se traduit :

- Aux prémices du projet, avec la réalisation d'une étude de faisabilité sur le territoire ciblé, un diagnostic territorial pour évaluer les besoins du territoire, la motivation des professionnels de santé et de valider l'existence potentielle d'une dynamique de maison de santé pluriprofessionnelle ;

- Une fois l'équipe pluriprofessionnelle constituée, avec un accompagnement à la rédaction du projet de santé. Le projet de santé permet à partir des besoins en soins du territoire de penser l'organisation de la maison de santé et de fixer les projets communs en matière de prévention et de prise en charge.

- Lorsque la MSP est officiellement labélisée par l'ARS, avec un accompagnement à la mise en fonctionnement pour faciliter le déploiement des actions de son projet de santé.

L'aide financière

L'ARS Guadeloupe peut vous accompagner via le Fonds d'Intervention Régional (FIR).

Le Fond d'Intervention Régional

Dans le cadre de la phase d'ingénierie et de dimensionnement du projet, l'ARS peut apporter un soutien au financement d'une étude de faisabilité.

Sous quelle forme ?

50 000€ maximum par projet ;
100 000€ si le projet s'implante dans un quartier prioritaire.

Comment bénéficier des aides du FIR ?

Vous devrez formaliser votre demande au moment du dépôt de votre Lettre d'Intention auprès de l'Agence Régionale de Santé, une démarche indispensable pour que votre projet soit reconnu par l'établissement public administratif.

Vous souhaitez des renseignements pour mettre en place une MSP ?
Contactez le service développement de l'ambulatoire de l'ARS !
(rubrique « contacts utiles »)

Le rôle de l'Assurance Maladie

L'Assurance Maladie accompagne les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles à toutes les étapes de leur développement. De l'élaboration du projet de santé, en passant par la signature du contrat tripartite, jusqu'aux bilans annuels.

L'accompagnement

L'Assurance Maladie se compose d'une Direction Régionale du Service Médical (DRSM) rattachée à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). La DRSM est constituée de praticiens conseils (médecins, dentistes, pharmaciens ...). Ces praticiens sont responsables des prestations aux assurés, de la lutte contre la fraude et de l'accompagnement des professionnels de santé.

Le rôle de l'Assurance Maladie est d'accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration du projet de santé. Elle leur apporte des informations utiles tels que des diagnostics et des chiffres clés. Lorsque la MSP est mise en place, l'Assurance Maladie réalise chaque année un bilan pour suivre l'avancement du projet et identifier les éventuelles problématiques. La DRSM valide de son côté les protocoles.

L'aide financière

L'Assurance Maladie peut vous accompagner à travers une convention tripartite, via l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel

L'ACI permet, depuis 2017, la reconnaissance du travail des équipes de soins primaires, notamment des MSP, en rendant pérennes les modes de rémunérations par équipe pour mener des actions du projet de santé.

Comment bénéficier de l'ACI ?

La MSP (sous forme de SISA) conclut une convention tripartite quinquennale avec l'ARS et l'Assurance Maladie, afin de recevoir une rémunération forfaitaire en fonction de l'atteinte d'objectifs fixés, sur la base des engagements socles. Ces engagements sont définis dans l'ACI, tout comme le mode de calcul du montant de la rémunération forfaitaire.

Vous souhaitez des renseignements pour mettre en place une MSP ? Contactez la Direction Régionale du Service Médical de l'Assurance Maladie ! (rubrique « contacts utiles »)

Les MSP en Guadeloupe

MSP Nord Basse-Terre

Résidence Pitaya, Bâtiment C
97129 Lamentin
05 90 25 11 00

MSP Kalbass

Rue Cheikh Anta Diop
97117 Port Louis
0590 23 49 75

MSP Les Mouffias

601 Residence Les Mouffias
97139 Les Abymes
0590 20 39 37

MSP Souffle du Nord

Rue Guy Merault
97117 Port Louis
0590 47 29 14

MSP La Rotonde

Place Du Marché
97118 Saint-François
0590 68 49 02

MSP Roches Gravées

Rue Gerville Réache
97114 Trois Rivières
0590 94 30 30

MSP Moule Santé Pro

Centre Commercial Baie-Side
97160 Le Moule
0590 44 63 70

MSP Grain d'Or

Rue Alexandre Buffon
97110 Basse-Terre
0590 92 12 87

MSP Kaz a Santé Déhé

152 Boulevard des Poissonniers,
97126 Deshaies
0690 41 16 33

MSP Côte-Sous-Le-Vent

Rue de la république
97116 Pointe-Noire
0690 73 43 80

MSP Saint-Claude

Route de Camp Jacob
97129 Saint-Claude

Contacts utiles

URPS Médecins Libéraux de Guadeloupe

Rue Gaston Dorocant
97139 Les Abymes
05 90 89 80 72
urpsml@urps-gp.fr

Conseil Départemental de Guadeloupe de l'Ordre des Médecins

Espace Rocade
97139 Les Abymes
0590 82 31 07
guadeloupe@971.medecin.fr

ARS Guadeloupe

Rue des Archives
97113 Gourbeyre
0590 80 94 94
ars971-ambulatoire@ars.sante.fr

Assurance Maladie Guadeloupe

Parc d'activité La Providence
97139 Les Abymes
36 08
usa.drsm-guadeloupe@assurance-maladie.fr

Maison de Santé Pluriprofessionnelle
en Guadeloupe

Comment ça marche ?

URPS
MÉDECINS LIBÉRAUX
Guadeloupe